

N° : DE/44/7.5/25.06.2018-5

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	13
Présents	30	Absents non représentés :	4
VOTANTS			43

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 25 juin 2018, après convocation légale reçue le 19 juin 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

Mme Ingrid APPRIOU, M. Pascal BONNIN, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEÏ, M. Gwenaël CLAUDON, M. Jean-Claude DANY, Mme Maryline EYDOUX, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER

Etaient Absents représentés :

M. Jean BERARD (pouvoir donné à Mme Martine CASADEÏ), M. Henri BERNAL (pouvoir donné à Mme Nicole NEYRON), Mme Patricia COURTIER (pouvoir donné à Mme Ingrid APPRIOU), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Jacques GRAU), Mme Evelyne ESPENON (pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Pierre GABERT (pouvoir donné à M. Didier CARLE), Mme Sandrine LAGNEAU (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), Mme Nadia MARTINEZ (pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE), M. Claude PARENTI (pouvoir donné à M. Michel MUS), Mme Mireille PEREZ (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Serge SOLER (pouvoir donné à M. Christian RIOU), M. Michel TERRISSE (pouvoir donné à Mme Sylviane VERGIER).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, Mme Françoise LAFAURE, M. Alain MILON, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Contractualisation avec le Département année 2018

Le Département de Vaucluse affirme sa volonté de refonder une gouvernance partenariale afin que les EPCI continuent de se structurer et s'organiser pour devenir les interlocuteurs du Département.

Un nouveau dispositif a été voté fin 2017 pour assurer un soutien financier à la réalisation des projets d'investissement toujours maintenant pour assurer un développement équilibré, équitable et solidaire du territoire.

Acte Exécutoire
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :
 Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

70_DE-084-248400293-20180625-25062018_5-

Un appel à projets est lancé, 3 dossiers maximum doivent être présentés pour la période de 3 ans, allant de 2018 à 2020.

La participation départementale sera calculée sur la base de taux et montant plafond, en fonction de la taille et du CIF de l'EPCI.

Pour les Sorgues du Comtat, le montant plafond est de 600.000 €, avec un taux de 50% de subvention.

Il s'agit d'autoriser le Président à déposer le projet du Centre Ancien de Pernes-les-Fontaines 2^{ème} tranche conditionnelle pour un montant de 433.233 € pour l'année 2018, pour un montant de subvention de 216.616 €.

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Thierry LAGNEAU, Vice-Président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de présenter le projet proposé ci-dessus pour la contractualisation 2018-2020.



Le Président,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

